

Motion du 26 février 2014 de Mmes et MM. Sylvain Thévoz, Antoine Maulini, Catherine Thobellem, Grégoire Carasso, Vera Figurek, Jannick Frigenti Empana, Javier Brandon, Pascal Holenweg, Marie Mutterlose et Olga Baranova: «Pour que la Ville de Genève marque le but des droits humains».

(renvoyée à la commission des sports par le Conseil municipal
lors de la séance du 28 septembre 2015)

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

Le prochain Mondial de football aura lieu du 12 juin au 13 juillet 2014, au Brésil. Cette grande fête du football sera malheureusement aussi la fête de l'exclusion. La Ville de Genève, lors de grands événements sportifs, met à disposition son espace public pour l'organisation d'une manifestation moyennant un certain nombre de conditions (par exemple la gratuité de l'accès au public, etc.) Ces conditions sont toutefois perfectibles. Afin que cette fête soit aussi celle des droits humains, il est en effet important que la Ville de Genève y associe les milieux associatifs et sensibilise la population à l'envers de la médaille de ces grands événements en termes de coûts sociaux et environnementaux. Aujourd'hui, cela n'est pas le cas. La diffusion de matches de football est une occasion à ne pas manquer pour que la Ville de Genève marque le but des droits humains.

Considérant:

- les nettoyages de quartiers au Brésil, les violations des droits humains, les conditions de travail très précaires des travailleurs ayant construit les stades au Brésil;
- les nombreuses campagnes de sensibilisation faites par des organisations non gouvernementales (ONG) et associations (Solidar, Greenpeace, la Déclaration de Berne, l'Oseo, Action de Carême, Pain pour le Prochain), au sujet des conditions de réalisation de cette Coupe du monde et son coût pour la population;
- le fait que la Fédération internationale de football association (FIFA), du fait de sa complicité tacite au sujet des atteintes aux droits humains (expropriations, déplacements forcés) occasionnées par les grands chantiers de la Coupe du monde au Brésil, ait été nominée dans les Public Eye Awards, le célèbre prix international de la honte;
- que les exonérations fiscales et droits de vente exclusifs qui font partie des conditions imposées par la FIFA pour l'attribution du Mondial conduit à des pertes fiscales importantes pour les pays organisateurs;
- que la prochaine Coupe du monde au Qatar pose les mêmes questions des violations des droits humains et des travailleurs,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de s'assurer et de garantir qu'avant la diffusion de tous les matches de football et à la mi-temps de ceux-ci, dans l'espace public attribué par la Ville de Genève, une vidéo évoquant la situation des droits humains ou/et le coût écologique de la Coupe du monde au Brésil soit diffusé gratuitement;
- de s'assurer et de garantir la présence d'au minimum un stand d'information gratuit pour les associations sur l'espace public attribué par la Ville de Genève, afin de sensibiliser la population aux coûts sociaux de la Coupe du monde au Brésil;
- d'inclure à l'avenir, systématiquement dans le cahier des charges des appels d'offre des grandes manifestations, des critères relatifs à la sensibilisation à la durabilité sociale et environnementale de ces manifestations.